

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 4e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 15 février 2022, à 16 h 15, en TEAMS.

Étaient présents : Mmes Nathalie Séguin
Nadine St-Onge
Josée Danis
Annick Primeau
Nathalie Charrette
Annie Robitaille

MM. Martin Barrette
Gilbert Patenaude
Carol Fortier

Étaient absents: Mmes Marie-Elaine Tremblay
Susy Barre

M. Frédéric Archambault

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 16 h 20. Mme Danis agira à titre de secrétaire. La réunion est enregistrée.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Madame Nathalie Séguin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres via la plateforme Teams.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nathalie Séguin fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2122-CE4-00

Il est proposé par madame Annick Primeau;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

Aucune modification au procès-verbal.

RÉSOLUTION 2122-CE4-02

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;
QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucune question ni commentaire sur le dernier procès-verbal.

6. ADMINISTRATION DU CENTRE

a) Dernière rencontre pour les représentants d'élèves

Monsieur Martin Barrette nous informe que les 2 représentants étudiants, Mme Annick Primeau et M. Gilbert Patenaude terminent leur formation bientôt. Il en profite pour leur souhaiter bonne chance et les remercier de leur implication. Mme Primeau mentionne avoir bien aimé son expérience et pourrait revenir comme représentante de la communauté de son emploi futur.

b) État de la situation COVID

Monsieur Martin Barrette tient à féliciter tout le personnel qui travaille très fort afin d'éviter des bris de services en mettant tout en œuvre afin de compenser les nombreuses absences découlant de la pandémie.

c) Budget Mentorat (projet éducatif) – Mesure 15022

Monsieur Barrette mentionne qu'une aide sera apportée via un projet éducatif, suite à certaines réflexions entre autres de Mme Primeau dans les dernières réunions, concernant le taux d'échec plus élevé en ACI. Une personne sera embauchée au retour de la semaine de relâche afin d'apporter une aide aux élèves qui terminent prochainement et qui ont des échecs.

RÉSOLUTION 2122-CE4-01

Le conseil d'établissement du centre de formation professionnelle relais de la Lièvre-Seigneurie confirme que son Centre de services scolaire lui a transféré un montant de 6790.00\$ pour la mesure 15022, destinée au bien-être à l'école et dans les centres de formation.

Un montant de 42 158 \$ a également été transféré en lien avec le volet de la mesure 15021 visant le soutien additionnel des apprentissages et à l'engagement scolaire. Ces sommes ont été transférées dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil d'établissement du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

d) Partenariat municipalité de Papineauville

Une entente sera effectuée avec la municipalité et certains programmes de la formation professionnelle, comme l'horticulture pour effectuer la confection des paniers de fleurs, l'entretien des plates-bandes et peut-être même la confection des boîtes à fleurs par les étudiants en ébénisterie. Une façon de donner une belle visibilité aux métiers en formation et de s'impliquer dans la communauté.

e) Activité(s)/visibilité:

- Certaines activités auront lieu dans le cadre des journées de la persévérance scolaire en les adaptant avec la Covid. Un petit goûter préparé par les étudiants en cuisine a été offert à tous les élèves de l'école et par la suite, des certificats ont été remis à certains élèves pour leur persévérance.
- PPP – Finalement les activités ont eu lieu en y apportant différents changements à l'exception de Papineauville par manque de ressources suffisantes. Toutefois, les élèves intéressés pourront revenir à titre d'élève d'un jour.

7. CALENDRIER SCOLAIRE

Monsieur Barrette présente le calendrier scolaire 2022-2023 de la Formation professionnelle qui diffère légèrement du secteur jeune.

RÉSOLUTION 2122-CE4-03

Il est proposé par monsieur Carol Fortier;

QUE le calendrier scolaire soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PLAN TRIENNAL ET ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Martin Barrette projette le Plan triennal et l'Acte d'établissement en mentionnant qu'il n'y a aucun changement majeur.

RÉSOLUTION 2122-CE4-04

Il est proposé par madame Nathalie Séguin;

QUE le Plan triennal et l'Acte d'établissement soient adoptés tels que proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. ARTICLE 96.22

Monsieur Martin Barrette nous montre les besoins des travaux majeurs à venir.

À Buckingham ce sont principalement les frigidaires et les comptoirs de la boutique gourmande. Il y a eu des bris qui ont occasionné de lourdes pertes. De plus, les frigidaires sont désuets (plus de 25 ans) et énergivores.

À Papineauville, les toiles des Serres et le système de contrôle électronique deviennent très problématiques, car l'hiver, la température dans les Serres atteint les 5, 6 degrés!

Ces rénovations rendues essentielles sont assumées entre le CFP et le Service des ressources matérielles.

RÉSOLUTION 2122-CE4-05

Il est proposé par madame Annick Primeau;

QUE l'Article 96.22 présenté aux membres soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. QUESTIONS DIVERSES

M. Carol Forcier mentionne ne pas avoir eu de demande cette année en lien avec la Fondation Sedbergh-Bonsecour qui peut faire un don à la FP pour les élèves dans le besoin. M. Barrette s'informerait auprès de Mylène Forcier qui est familière avec le processus de demande.

M. Gilbert Patenaude mentionne qu'il a adoré sa formation en électromécanique, mais qu'il est déçu de ne pas pouvoir compléter le double DEP en électro mécanique au CSSPO. Le centre Asticou n'a pas été en mesure de démarrer une cohorte en raison du petit nombre de diplômés en mécanique industrielle.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre sera le 12 avril prochain. Il restera à confirmer si cette rencontre se fera en présentiel ou en TEAMS.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2122-CE4-06

Il est proposé par monsieur Gilbert Patenaude;

Que la séance soit levée à 17h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin
Présidente

Josée Danis
Secrétaire de centre

Date

Date